

Conseil de la Vie Sociale - Réunion du 12/07/2023

Représentant les résidents : Mr SCHWEITZER et Mme TARDIEU (co-présidents),
Mmes BAYARD, MILE, MORAND et OLIVA. (Mr CHARLES est absent, excusé)

Mmes AUBIJOUX, LEBLAY et PORTE sont présentes en qualité d'invitées,

Représentant des familles : Mme MALHIÈRE (fille de Mme BROZE), Mme
MERCIER (belle-sœur de Mr VAUZEILLES), Mr MILE (Neveu de Mme MILE), Mr
BEQUET (gendre de Mme PEYNON)

Les représentants du CA sont absents et excusés :

Représentants du personnel : Lucie CHIZELLE, Clarisse BOST, Stéphane
MONNIER

Directeur : Mr FONLUPT

Le secrétariat de séance est assuré par S. MONNIER

En préambule à la réunion, est rajouté à l'ordre du jour l'approbation du projet
d'animation qui avait été distribué aux membres lors de la dernière réunion.

1. **Le compte rendu de la réunion du 25 février** est approuvé à l'unanimité des
membres présents.
2. Mr MONNIER, animateur, présente à nouveau les grandes lignes du **projet de
service « animation »** qui doit être inséré au projet d'établissement. Après
discussion, ce document est adopté à l'unanimité des membres présents.
3. **Retour sur la sous-traitance de la restauration de l'établissement à la
société API Restauration** : le chef-cuisinier part à la retraite le 1^{er} Août, et il
n'a pas été trouvé de solution en interne pour lui succéder. En externe non
plus, malgré le dépôt d'une annonce à Pôle emploi. Le Conseil
d'Administration a donc fait le choix du recours à un prestataire extérieur à
compter de ce 1^{er} juillet.
Le choix a été fait de la Scté API restauration pour plusieurs raisons :
 - C'est une société nationale, mais qui a une implantation locale
(agence régionale à Lempdes),
 - qui appartient à la même famille depuis longtemps (3^{ème}
génération de dirigeants) et pas à un fond de pension ;

- qui défend des valeurs de qualité, de goût, de respect des traditions culinaires ;
- qui travaille déjà avec certains des mêmes fournisseurs que la Maison ;
- et qui va bien sûr, cuisiner sur place, dans nos locaux.

Il y a de bons retours sur les premiers jours de fonctionnement, les résidents et le personnel semblent satisfaits.

Il y aura également la possibilité de mettre en place des choses nouvelles (animations etc.) et nous garderons les gros repas festifs de la St Joseph et de Noël.

4. Le point sur les activités et la vie sociale :

Mr FONLUPT revient ensuite sur la **démarche Citoyennâge** qui va être relancée en octobre et qui consiste à donner la parole aux résidents sur leur vie dans l'établissement, en essayant d'alléger les contraintes liées à la vie en collectivité. Ce sont des groupes de paroles des résidents, animés par la psychologue et les animateurs, et également des temps de rencontre avec d'autres résidents, d'autres établissements voisins. Avant la période COVID, cette action se terminait chaque année par un colloque régional à Vichy qui rassemblait les résidents des établissements participants.

Mr FONLUPT informe les participants de la réunion du **défi « tour de France »** dans lequel toutes les personnes qui le souhaitent peuvent faire du vélo Motomed pour faire le plus de kilomètres possible. Il y a même la possibilité de gagner des lots pour les participants.

La psychologue de l'établissement, Mme KOLLMAN est invitée à venir nous parler des **projets personnalisés individualisés** qui vont se mettre en place à St Joseph dans les prochaines semaines.

Mme MALHIÈRE demande si le projet des **Olympiades** existe toujours ? Mr MONNIER lui réponds que c'est le cas, même si le format n'est plus le même depuis la pandémie du COVID.

Mr MILE demande si la fête des familles aura lieu cette année, Mr FONLUPT lui répond que ce n'est pas prévu.

Mme LEBLAY informe que les extérieurs devant sa porte-fenêtre ne sont pas très propres. Elle aborde aussi le sujet des appels d'urgence (par l'intermédiaire d'un bracelet ou autre) car elle a peur de tomber et de ne pas être en capacité

d'activer le bouton d'appel. Mr FONLUPT lui répond que justement, il va recevoir une société qui commercialise ce type de produit très prochainement. La réflexion est donc en cours car il existe des dispositifs très pointus qui peuvent, par exemple, détecter une absence de mouvement. Toutefois il faudra prendre en compte le coût peut-être élevé d'un tel dispositif.

5. Questions diverses :

Lecture des différents points abordés lors de la réunion préparatoire à cette réunion du CVS, entre les résidents, et qui a eu lieu le 06 juillet :

« Le service est parfois trop rapide, les assiettes sont enlevées trop vite ». Mr FONLUPT fera un rappel car la consigne est bien de laisser les résidents manger à leur rythme.

« Le pain n'est pas toujours bon ». Mr FONLUPT rappelle que St Joseph travaille avec deux boulangeries à Lezoux, ce qui est maintenu avec la Scté API.

« Les prises en charges sont parfois tardives » Les contraintes de service sont réelles et les difficultés de personnel sont récurrentes. Il peut donc malheureusement arriver que ce soit le cas.

« Le linge sale met du temps à revenir ». Mr FONLUPT explique le circuit du linge sale jusqu'à son retour dans la chambre. Il faut 15 jours pour cela, on ne peut pas faire moins (entre le ramassage, le départ au pressing + le temps de lavage au pressing + le temps qu'il revienne dans les chambres).

A ce sujet, il est important de rappeler, pour éviter tout problème, qu'il est opportun de laisser les vêtements neufs au bureau de l'accueil pour qu'ils soient marqués en lingerie, avant de « se perdre » dans le circuit du linge.

« Les bancs sont cassés et l'assise est basse ». Effectivement, Mr FONLUPT a constaté que les bancs sont parfois en mauvais état, il est prévu d'en renouveler quelques-uns prochainement. Pour ce qui est de la hauteur d'assise, il verra ce qui est proposé par les vendeurs.

Mr BEQUET exprime qu'il regrette le prochain départ de Fanny, soignante à l'unité MAMA.

Il demande des précisions sur les clefs des placards qui ne semblent pas être les bonnes. Mr FONLUPT s'engage à régler ce détail.

Mr BEQUET demande si les décès sont annoncés à l'unité MAMA ? Mr FONLUPT précise que cela n'est pas systématique et qu'une réflexion sera engagée pour trouver la façon la plus appropriée de le faire.

Mr FONLUPT apporte des précisions budgétaires : La Maison St Joseph a enregistré en 2022 un déficit important de 127.000€. Ce déficit est dû à plusieurs raisons :

- Une insuffisance de financement par l'Etat des primes Ségur versées au personnel
- Une inflation importante sur l'énergie (Gaz et électricité) mais aussi sur les produits alimentaires
- Une augmentation importante des frais financiers, et notamment le remboursement de l'emprunt sur la construction qui a vu son taux augmenter car il est indexé sur celui du livret A.

Il affirme cependant qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir car l'Association est bien gérée, mais qu'il convient d'être attentif.

Il précise aussi que cette situation est celle d'une écrasante majorité d'établissements (entre 70 et 80 %) qui sont tous confrontés aux mêmes difficultés.

Mr MILE demande si l'ARS pourrait être présente à la prochaine réunion du CVS qui aura lieu avant la fin de l'année. Mr FONLUPT lui répond qu'il posera la question à l'ARS.

Le prochain CVS aura lieu en semaine car cela semble convenir à la majorité des personnes présentes.

Fin de la réunion à 17h.

Mme TARDIEU,
Co-présidente